

PRESENTATION BUDGETAIRE

2026



Conseil Municipal 28 Avril 2026

ELEMENTS GENERAUX

- Article L 2313-1 du CGCT : présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointes au budget primitif.
- Budget primitif : ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, en respectant les principes budgétaires.
- Budget primitif : 1er acte obligatoire du cycle budgétaire du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de l'année civile.

ORIENTATIONS MUNICIPALES 2026

- Les orientations municipales:
 - Accompagnement important pour l'éducation, le sport et la culture
 - Fin de la construction des services techniques
 - Aménagement du centre bourg
 - Optimisation des ressources
- La volonté municipale :
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
 - Capacité à contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
 - Mobilisation des subventions notamment auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'Etat.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Dépenses constituées par :

- les salaires du personnel communal,
- l'entretien et la consommation des bâtiments communaux,
- les achats de matières premières et de fournitures,
- les prestations de service effectuées,
- les subventions versées aux associations
- les intérêts des emprunts à payer.

Recettes constituées par :

- les prestations fournies à la population (location de salles, loyers, vente de concessions au cimetière)
- les impôts
- les dotations et subventions

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Compte tenu des résultats de 2025, le résultat de fonctionnement de l'année 2025 s'élève à **32 741,04 €**. Si l'on ajoute l'excédent, le résultat cumulé est de **571 224,29€**.

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Réalisé 2024	Réalisé 2025
011 charges à caractère général	360 000,90 €	325 646,93 €
012 charges de personnel	583 053,13 €	570 824,39 €
014 atténuation de produits	34 870,50 €	28 341,00 €
65 autres charges de gestion courante	126 504,47 €	141 449,60 €
66 charges financières	9 558,08 €	15 629,96€
67 charges exceptionnelles	0	0
Total	1 113 987,08 €	1 081 891,88 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT RECETTES	Réalisé 2024	Réalisé 2025
013 Atténuations de charges	41 039,08 €	12 009,92 €
70 produits services domaine et ventes diverses	8 713,89 €	9 325,19 €
73 Impôts et taxes	870 935,63 €	882 086,39 €
74 Dotations et participations	139 990,84 €	143 220,78 €
75 Autres produits de gestion courante	59 934,85 €	49 033,72 €
76 Produits financiers	0	0
77 Produits exceptionnels	95 999,65 €	515 017,92 €
78 Reprises provision semi- budgétaires	0	0
042 Diff/réal (+) transférées en inv.	0 €	0
Total	1 216 613,94 €	1 610 693,92€

RESULTATS FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Total annuel (dépenses+ recettes)	2 453 862,02 €	3 188 646,68 €
Excédent annuel	4 765,86 €	32 741,04 €
Excédent cumulé	538 483,25 €	571 224,29 €

INVESTISSEMENTS 2026

- Emprunt - capital
- Cautions loyers
- Fin de la construction des services techniques
- Mobilier école
- Mobilier extérieur
- Matériel informatique : école – service technique - mairie
- Achat de matériel pour les services techniques
- Pose de films sur divers bâtiments
- Construction d'un colombarium
- Achat de matériel pour les associations
- Achat de matériel pour la médiathèque
- Renaturation cour école
- Achat de jeux pour enfants pour le parc
- Cheminement piétonnier route de l'Aussau – 3^{ème} tranche
- Etudes maison Beyt
- AC investissement 2026
- Frais de géomètre pour vente de terrain Fougrouse
- Divers

e

SECTION INVESTISSEMENT

Préparation de l'avenir de notre commune
Projets de la commune à court, moyen long terme
Augmentation du patrimoine de la commune

- Dépenses constituées par l'acquisition de mobilier, de matériel, d'informatique, outillage, véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, etc.
- Recettes constituées par :
 - recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement)
 - les subventions d'investissement
 - les emprunts.

DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES	Réalisé 2024	Réalisé 2025
20 Immobilisations incorporelles	180,00 €	76 115,40 €
21 immobilisations corporelles	133 938,79 €	65 894,49 €
23 Immobilisations en cours	24 621,75€	529 485,86 €
16 Emprunts et dettes assimilées	23 446,84 €	24 131,84€
040 Opération d'ordre	12 700,00 €	0€
TOTAL	194 887,38 €	695 627,59€

INVESTISSEMENT RECETTES	Réalisé 2024	Réalisé 2025
13 Subventions d'investissement	122 829,81 €	130 465,68 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	146 580,60 €	38 792,69 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	0 €	0
040 Opération d'ordre	110 561,00 €	496 061,00 €
TOTAL	379 971,41 €	665 319,37 €

RESULTATS INVESTISSEMENT

	Réalisé 204	Réalisé 2024
Total annuel (dépenses+ recettes)	574 858,79 €	1 360 946,96 €
Excédent /ou déficit annuel	185 084,03 €	-30 308,22 €
Excédent cumulé	181 808,37 €	151 500,15 €

COMPTE DE GESTION 2025

Lors du vote du compte administratif, le compte de gestion dressé par le Trésorier est également soumis aux élus selon l'article L 2121-31 du CGCT

Il est confectionné par le trésorier qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire

Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif

Résultats budgétaires de l'exercice 2025 :

Investissement = - 30 308,22 €

Fonctionnement = + 31 741,04 €

Compte Administratif 2025

- Principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable
- Contrôle de la cohérence avec le budget primitif
- Strictement identique au compte de gestion

Taxes communales 2026

Taxe Foncier Bâti : 36,17%

Foncier Non Bâti : 85,44%

Taxe d'habitation : 17,44 %

Produit attendu pour 2026 : environ 808 000 €

Compte Administratif 2025

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES
1 577 952,88 €	1 610 693,92 €
	+ Excédent 2024 : 538 483,25 €
	2 149 177,17 €
Excédent de fonctionnement 2025 : 571 224,29 €	

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES
695 627,59 €	665 319,37 €
	+ Excédent 2024 : 181 808,37 €
	847 127,74 €
Excédent d'investissement 2025 : 151 500,15 €	

Proposition d'affectation de l'excédent de fonctionnement 2025



571 224,29 € en fonctionnement